

Dérogations aux normes de qualité de l'eau potable : s'informer, et interroger les élus

Communiqué France Libertés / 60 Millions de consommateurs / Agence verte

jeudi 17 janvier 2013

France Libertés et "60 millions de consommateurs" publient la carte inédite de la qualité de l'eau potable et incitent les particuliers à interroger leurs élus sur les dérogations et déposer leurs contributions sur le site www.prixdeleau.fr

La qualité de l'eau du robinet est très encadrée en France. Pourtant, en permanence, des centaines de communes bénéficient de dérogations leur permettant, en toute légalité, de délivrer une eau non conforme, dépassant les seuils limites en nitrates, arsenic, atrazine, glyphosate ou autres polluants.

Pour faire avancer la transparence sur cette pratique inquiétante, la fondation Danielle Mitterrand-France Libertés et *60 millions de consommateurs* publient sur Internet la première carte des dérogations aux normes sanitaires de l'eau potable. A partir des données fournies par la Direction générale de la santé, le site www.prixdeleau.fr présente l'ensemble des dérogations en cours. Celles-ci sont accordées pour trois ans par les préfets, et parfois renouvelées jusqu'à deux fois. Plus d'un millier de dérogations, réparties sur 419 communes, étaient ainsi recensées à l'automne 2012.

Cette publication pose cependant des questions :

- Pourquoi certains départements sont-ils beaucoup plus touchés que d'autres, comme celui de Seine et Marne qui concentre presque un tiers du nombre de dérogations ?
- Comment, à l'inverse, d'autres régions, comme la Bretagne ou encore le département de l'Oise parviennent-elles à n'avoir besoin d'aucune dérogation ?

Pour répondre à ces questions, les initiateurs de l'Opération transparence sur l'eau appellent les particuliers à interroger leurs élus sur d'éventuelles dérogations en cours et à faire remonter l'information sur le site collaboratif www.prixdeleau.fr.

A propos de l'Opération transparence

L'Opération transparence sur le prix de l'eau a été lancée en mars 2011 par France Libertés, *60 millions de consommateurs* et Owni.

Grâce à l'analyse des milliers de factures adressées par les particuliers, elle a permis de pointer l'inégalité des tarifs de l'eau, mais aussi de l'information délivrée aux usagers.

La seconde phase de l'Opération transparence, lancée en mars 2012 et dont les résultats seront présentés en mars 2013, concerne la qualité de l'eau potable.

Contacts :

Justine DUCROS
Fondation Danielle Mitterrand - France Libertés
Chargée de communication
Justine.ducros@france-libertes.fr / 01 53 25 10 55

Anne-Juliette REISSIER

60 millions de consommateurs
[aj.reissier inc60.fr](http://aj.reissier-inc60.fr) / 01 45 66 20 35

Sophie NUNZIATI
Agence Verte
[aj.reissier inc60.fr](http://aj.reissier-inc60.fr) / 01 77 35 18 52

Communiqué original publié [ici](#)

Copyright © Site de l'Association Adéquations - <http://www.aequations.org/spip.php?article1936>